



# GESTION DES DÉCHETS



*Cette fiche, à vocation informative et pédagogique, s'adresse aux organisateurs de manifestations sportives, récréatives et culturelles situées dans le Parc naturel régional des Grands Causses.*

## LES DÉCHETS

- ❖ Un français produit 391 kg de déchets par an, soit en moyenne 1,1 kg par jour.
- ❖ La France produit chaque année l'équivalent de la hauteur du Mont Blanc en déchets.
- ❖ Un mégot de cigarette met 1 à 5 ans pour disparaître, une canette de 100 à 500 ans, un gobelet plastique jusqu'à 1 siècle !
- ❖ Dans un site naturel, un mégot peut être la cause d'un incendie. Après la pluie, il part à la rivière par lessivage.
- ❖ Sur une manifestation la moitié des déchets (environ 250g/participant produits) est valorisable.

## LA RÈGLE DES 3 R

- ❖ Réduire la quantité de déchets produits.
- ❖ Recycler grâce au tri.
- ❖ Réutiliser.

## LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- ❖ Préservation des ressources naturelles.
- ❖ Réduction des gaz à effet de serre.
- ❖ Limitation des pollutions de l'eau, des sols, de la biodiversité et de l'air.

## LA GESTION ÉCO-RESPONSABLE DES DÉCHETS DE VOTRE MANIFESTATION

### • AVANT LA MANIFESTATION •

#### NOMMER UNE PERSONNE RESPONSABLE ET UNE ÉQUIPE ASSOCIÉE

- ❖ Prendre contact avec la communauté de communes, gestionnaire de la collecte pour bien connaître comment s'organise la gestion des déchets sur le territoire.
- ❖ Recenser les différents types de déchets produits par la manifestation.



## AVOIR UN REGARD CRITIQUE SUR LES TYPES DE DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR UNE MANIFESTATION, COMMENT LES ÉVITER ?

- ❖ Recenser les différents types de déchets produits par votre manifestation.
- ❖ Rechercher des alternatives.

### RÉDUIRE LES DÉCHETS EN ÉVITANT LE JETABLE

- ❖ Réduire les déchets papier générés par votre manifestation.
- ❖ Avoir une politique d'achats, de choix des équipements et des prestations écoresponsables en vue de réduire la quantité de déchets produite dès l'acte d'achats.
- ❖ Limiter et choisir les emballages : que cela dépende du concepteur ou du diffuseur on visera à limiter le poids et le volume des emballages, utiliser des emballages recyclables, utiliser des emballages fabriqués à partir de matériaux recyclés, privilégier les grands conditionnements.
- ❖ Pour les ravitaillements, éviter les emballages individuels.
- ❖ Privilégier les stands écoconçus à partir de matériaux écologiques, recyclés, recyclables.
- ❖ Préférer une signalétique et des panneaux réutilisables, non millésimés.
- ❖ Éviter les distributions de produits publicitaires jetables.
- ❖ Réduire les quantités de vaisselle jetable et non valorisable.
- ❖ Utiliser de la vaisselle réutilisable : gobelets, carafes, plateaux...

### GÉRER LES DÉCHETS PRODUITS METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS DE TRI POUR LES DÉCHETS VALORISABLES



- ❖ Se rapprocher de la collectivité compétente.
- ❖ Mettre en place des « points tri » avec conteneurs pour le tri des déchets.
- ❖ Étudier la meilleure répartition des points tri en fonction des lieux.
- ❖ Mettre en place un affichage simple et clair.
- ❖ Mettre en place des tris spécifiques au niveau des cuisines, au niveau de la technique.
- ❖ Proposer des poubelles de poche et/ou installez des cendriers.

### COMMUNIQUER

- ❖ Sensibiliser le public tout au long de la manifestation (animations ludiques, théâtre, œuvre d'art en temps réel...).
- ❖ Informer les médias, parler de la démarche sur les flyers, affiches...
- ❖ Expliquer la démarche et les systèmes mis en place à l'ensemble des acteurs de la manifestation : équipe d'organisation, bénévoles, prestataires, participants.





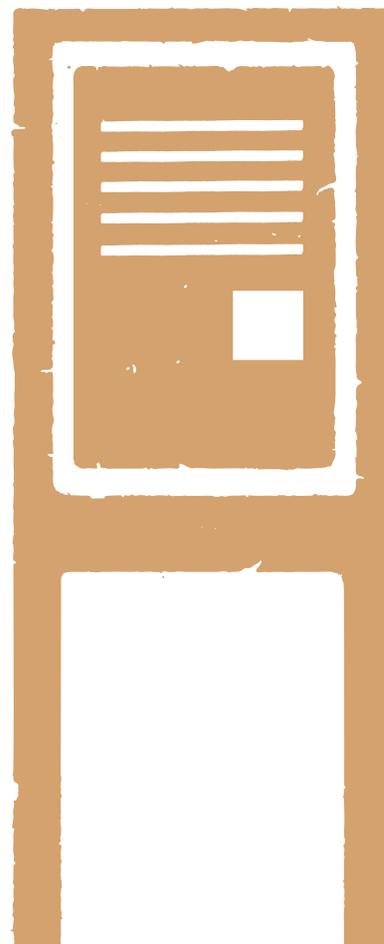
## PENDANT LA MANIFESTATION



- ❖ **Lors de leur accueil sur le site**, informer les techniciens/artistes/compétiteurs/intervenants, de la démarche de réduction des déchets et de tri que vous avez mise en place.
- ❖ **Lors de l'installation de leur stand / commerce**, informer les exposants/commerçants de la démarche voire les inviter à signer une charte d'engagement. Leur remettre des sacs de tri et éventuellement un système de caution pour restituer un stand propre.
- ❖ **Photographier vos points de tri** lorsqu'ils sont en place.
- ❖ **Le public**, même s'il a été prévenu en amont (flyers, informations dans la presse,...), doit constater sur place que toute la manifestation est conçue dans une perspective de réduction, de tri et de propreté (panneaux explicatifs, animations, stands...). Pourquoi ne pas distribuer à l'entrée des cendriers de poche, c'est l'occasion d'engager une discussion ?

### ASSURER LA COLLECTE

- ❖ Effectuer des tournées régulières pour vérifier le taux de remplissage, changer et vider les sacs et bacs pleins, entretenir les points tri et vérifier la signalétique
- ❖ Evacuer et regrouper les déchets vers les zones de collecte.
- ❖ Organiser des rotations de personnes, prévoir un contenant (multi-bacs) mobile et des gants !
- ❖ Examiner les déchets présents dans les conteneurs à chaque vidange afin de corriger les erreurs de tri les plus grossières.





## APRÈS LA MANIFESTATION

**Attention :** La vigilance se relâche souvent à ce moment-là et le tri n'est plus forcément bien fait, surtout si le matériel de tri est rangé pendant que les « nettoyeurs » s'affairent. Pensez à garder des sacs de tri accessibles jusqu'à la fin du nettoyage.

- ❖ Assurer un **nettoyage du site** après la manifestation, sans oublier les mégots. **Tous les déchets laissés sur le site risquent de se retrouver dans la rivière par ruissellement.**
- ❖ Déposer les déchets toxiques ou dangereux (piles, peinture, piquants/coupants) en déchetterie ainsi que les encombrants.
- ❖ Redistribuer les restes alimentaires pour les animaux des agriculteurs locaux.
- ❖ Stocker les éléments réutilisables l'année suivante ou les donner.
- ❖ Prendre des photos du site et des points déchets en vue d'améliorer le processus.
- ❖ Préférer des solutions de nettoyage respectueuses de l'environnement, produits d'entretien éco-labellisés.

## ÉVALUATION

- ❖ Faire un point avec le service de ramassage des ordures ménagères.
- ❖ Objectif « Réduction des déchets » : nombre de conteneurs remplis, quantité en litres ou kg de déchets ; nombre de gobelets consignés utilisés et taux de retour ; nombre de gobelets jetables utilisés ; quantité de déchets dans le milieu environnant.
- ❖ Objectif « Des déchets bien triés » : nombre de personnes formées à la gestion du tri ; poids des recyclables collectés ; qualité de tri.
- ❖ Si vous avez des chiffres de l'année précédente, pensez à valoriser les progrès effectués : « Grâce à vous : xxx déchets en moins -> continuons ! »

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ❖ **PNR des Grands Causses** [www.parc-grands-causses.fr](http://www.parc-grands-causses.fr)
- ❖ **ARPE Midi-Pyrénées** (Agence Régionale Pour l'Environnement) [www.arpe-mip.com](http://www.arpe-mip.com)
- ❖ Organisation d'évènements, développement durable : guide d'accompagnement pour les organisateurs de manifestations (2012)
- ❖ **Élémén'terre** [www.elemen-terre.org](http://www.elemen-terre.org)
- ❖ Annuaire des prestataires et acteurs écoresponsables de Midi-Pyrénées [www.elemen-terre.org/index.php/annuaire](http://www.elemen-terre.org/index.php/annuaire)
- ❖ **ADEME** : [www.ademe.fr/eco-communication](http://www.ademe.fr/eco-communication)
- ❖ **France Nature Environnement** : affiches déchets de manifestations [preventiondechets.fne.asso.fr/doc-fne/kit-manif/visuels/affiches-tri-complet.pdf](http://preventiondechets.fne.asso.fr/doc-fne/kit-manif/visuels/affiches-tri-complet.pdf)